



CONFIRMATION D'ENGAGEMENT À PEFC POUR LE PROPRIETAIRE FORESTIER

Ce document atteste que

Indivision DE LAG AUSIE
M DE LAG AUSIE MICHEL
701 RUE ARNASSERRE
-
34130 MAUGUIO

Participe au système de gestion forestière durable PEFC pour l'ensemble de ses parcelles forestières sises dans le territoire de compétence de PEFC Occitanie

Ses parcelles forestières font partie du champ d'application du certificat de gestion forestière durable suivant:

Numéro: F-340104

Décerné à PEFC Occitanie

Par : ECOCERT

Indivision DE LAG AUSIE reçoit ainsi le numéro de confirmation PEFC suivant:

10-21-15/719

Cette confirmation est valable **du 19/03/2025 au 19/03/2030** et aux conditions suivantes:

- ✓ Validité du certificat de gestion forestière durable F-340104 de PEFC Occitanie;
 - ✓ Affichage du participant sur la base de données des participants à la certification forestière.
- La validité de cette confirmation est à vérifier par l'acheteur des bois.

Ce certificat est conforme aux exigences définies par le Schéma Français de Certification Forestière, reconnu par le « PEFC Council » le 31 mai 2017.

La présente confirmation a été délivrée par: PEFC Occitanie

Personne à contacter: Coralie VICTOIRE

Fait à Toulouse, le 13 janvier 2025
Président de PEFC Occitanie

Le propriétaire accepte que son engagement soit rendu public.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le certificat susmentionné et cette confirmation, veuillez consulter la base de données des participants à la certification forestière, contacter l'organisme certificateur ou l'Entité d'Accès à la Certification (EAC) concernés.

Attention: le présent document n'est pas un certificat. Il ne fait qu'attester que le propriétaire forestier cité participe à la certification forestière via une EAC disposant d'un certificat de gestion forestière en vigueur. Le présent document ne donne aucun droit d'utilisation de la marque PEFC. Pour pouvoir utiliser le logo PEFC, une licence d'utilisation de la marque est nécessaire et doit faire l'objet d'une demande à adresser à l'EAC PEFC.